

# CR de la Collégiale La Cagnole du 11 décembre 2018

**Présents :** Françoise, Dominique, Christel, Claude, Christian, Jean-Guy, Olivier, Pierre, Pascal, Didier, Daniel.

On a le quorum à 11 sur 13

**Excusés :** Isabelle, Germinal,

**Facilitateur :** Claude

**Secrétaire :** Françoise

## **Sont désormais membres de la collégiale pour l'exercice 2018 / 2019 qui commence**

Françoise Leclerc du Sablon

Dominique Serve-Catelin

Christel Laguerre

Isabelle Perreau

Christian Boutet

Olivier Bourgeois

Didier Gauffillet

Germinal Coopérative

Pierre Delannoy

Claude Grosset

Daniel Largillet

Jean-Guy Leroy

Pascal Paquin

\*\*\*\*\*

## **Relevé de décisions :**

### **inventaire**

Nous avons une fiche inventaire, et Christian en conseille l'utilisation régulière

Cela consiste à compter toutes les Cagnoles et de reporter l'inventaire exhaustif sur la fiche.

Date : au début de l'année 2019, date à fixer vers la mi janvier avec

Pascal délègue à Christiane

Brigitte

Jean Guy

Dominique

Françoise veut bien aider, si besoin, selon la date.

### **info visio-conférence avec une école de commerce de la CCY de Sens, en plus de l'IUT**

Niveau Bac + 2

Après avoir eu une présentation de la Cagnole

Une professeure propose à ses étudiants d'étudier quelles sont les catégories socio professionnelles qui seraient concernées par la Cagnole dans le sénonais, comme partenaires et adhérents.

Il faut que nous leur donnions un sujet d'étude sur la Cagnole.

Nous proposons de rencontrer la prof début janvier pour travailler ce sujet

Cela nécessitera que nous définissions notre choix de politique à mener, ce que nous souhaitons comme questions, sur cette démarche de recherche et d'étude de développement

**Proposition :** former une commission de travail : Olivier, Christel, Jean-Guy, Didier, et Claude.

### **Partenariats, prestataires :**

- Marché bio : boutique à Joigny ; partants pour adhérer ; sont indépendants (notamment d'Intermarché) . Jean Guy va vérifier indépendance. Si ok, on est d'accord.

- Salon de coiffure à Auxerre , Naturel Coiffé, rue de Paris ; ok / validation

On a des contacts sérieux

Plume et images à Tonnerre, on leur propose d'être comptoir ;

Loïc Vacheron, naturopathe à Briennon

Coiffeur à Migennes

Laïd à Joigny, brasserie brocante place St André à Joigny

Librairie de Joigny, à qui on proposera d'être comptoir

On peut pré-valider en permettant à la commission partenaires de donner son avis

### **-Ré-adhésions :**

Thérèse Foubert-Duyck

### **Événements**

mardi prochain les Piedalloues comptoir éphémère, 17h30 à 19h30, Christian, Dominique, Pascal, Christiane, avec rendez vous avec le producteur de truites bio CRISENON.

demande du collège d'Avallon, pour intervention sur la cagnole devant les élèves de 5<sup>ème</sup> ; demande d'une animation de 45 minutes, le mardi 29 janvier ,

On pourrait accepter, pour voir ce qui est possible de faire en animation. Mais quel est l'intérêt d'un travail sur la monnaie, sur la Cagnole, pour des jeunes de 5<sup>ème</sup> ? Est-ce que ça ne serait pas plus adéquat d'aller rencontrer des élèves de 3<sup>ème</sup> ?

Nous décidons de répondre, pour voir, et essayer...

Dominique / Claude / Françoise

### **bilan AG**

#### **\* bilan de l'AG/plénière du 8 déc 2018**

CR : joint

19 présents et 38 pouvoirs . Une trentaine de pouvoirs n'ont pas pu être utilisés.

Question : une personne qui est présente pour elle même ET représente une personne morale, peut elle porter 3+3= 6 pouvoirs ?

On a eu un vrai problème de calendrier et donc de concurrence d'événements.

Vu que le nombre d'adhérents est important, il faudrait peut être qu'on aille vers une AG extraordinaire en premier semestre 2019 pour

abaisser le quorum

changer le nombre de pouvoirs que chaque personne peut porter

ou bien qu'on regarde si on peut avoir un quorum et un port de voix proportionnel au nombre d'adhérents.

Il faut que la commission législation regarde tout cela. Jean Guy, Christian, Olivier.

Le don à l'arrondi, c'est le projet des maraîchers de Coulours qui a été choisi comme premier projet. Le second projet, Épicerie Solidaire, pourrait être le projet 'fil rouge' entre deux projets.

### **les prochaines dates, et les principes dates, lieux et horaires des réunions**

Certains ont calé leurs autres engagements en fonction de ce rythme, deux fois par mois c'est aussi très fréquent...

Certains préfèrent plutôt Auxerre ...

Le rythme et le jour conviennent, on va essayer de décaler l'heure.

Pascal fait un calendrier jusqu'en mai.

Deuxième et quatrième mardi du mois  
prochaine fois : 8 janvier à Auxerre la FSU à Auxerre , 2 rue Courbet.

#### les groupes locaux

Référence faite à l'atelier proposé à l'assemblée générale et au document CR.

Aillant et Joigny, réunion le 5 janvier à Senan.

Demande d'explications, pour nous, par rapport au document comptable qu'on propose quand on propose l'adhésion.

On va essayer de faire, pour nous = ceux qui proposent l'adhésion à des partenaires, un petit document nous donnant des mots simples pour expliquer ,  
et nous pouvons dire à nos partenaires que nous avons, disponible, un document fait par le professionnel du Stück, monnaie locale de Strasbourg, document sérieux pour réellement permettre ce travail de comptabilité.

Pascal et Dominique préparent ce petit argument.

**Le rescrit** : la Cagnole est une association qui traite de monnaie, cela pose problème pour avoir le rescrit fiscal. À suivre, avec des informations à chercher auprès du réseau des monnaies locales.

#### **Le traitement des écarts de caisse :**

Aller au coffre, c'est beaucoup de temps.

Il a été demandé à Brigitte de travailler cette question d'écarts de caisse ; elle répond : les écarts de caisse ne peuvent être QUE de la responsabilité des caissiers. Donc on doit prendre en charge...

Pour les événements où la cagnole est monnaie d'échange, pourrait-on mettre en place un protocole à proposer aux gens avec qui on l'organise? Et que ce protocole permette de travailler en sécurité, ou au moins avec encore plus de sécurité.

#### **Prochaine collégiale :**

mardi 8 janvier à 19h00 à Auxerre Local de la FSU 2 av Courbet